Protocole de gestion pour la consommation de drogues et/ou de substances illicites

L'élève est en soupçon de consommation	**L'élève est en état de consommation**	**L'élève est en possession de drogues et/ou de substances illicites.**	**L'élève effectue du trafic de drogues et/ou de substances illicites** ***(y compris produit de vapotage)***
Évaluation par l'équipe d'encadrement	La direction supervise la fouille de l'élève.	La direction informe le service de Police de Saint-Jérôme	La direction informe le service de Police de Saint-Jérôme
La direction se réserve le droit de le retourner à la maison.	L'élève retourne à la maison avec son parent.	L'élève retourne à la maison avec son parent. L'élève est suspendu.	L'élève retourne à la maison avec son parent. L'élève est suspendu 3 jours.
Référence à l'éducateur spécialisé en dépendance.	Le retour à l'école se fait à la suite d'un rendez-vous avec l'élève, le parent, l'intervenant de niveau et la direction.	Le retour à l'école se fait à la suite d'un rendez-vous avec l'élève, le parent, l'intervenant de niveau et la direction.	Le retour à l'école se fait à la suite d'un rendez-vous avec l'élève, le parent, l'intervenant de niveau et la direction.
	À son retour, l'élève sera 24 h au local de retrait et devra rencontrer l'éducateur spécialisé en dépendance.	À son retour, l'élève sera 24 h au local de retrait ainsi que 5 dîner et devra rencontrer l'éducateur spécialisé en dépendance.	Mise en place d'un plan de réintégration intensif.
		L'élève doit rencontrer le policier éducateur.	L'élève doit rencontrer le policier éducateur.